

Première plénière du Conseil Citoyen, collectif d'habitants du Blosne, Cleunay, Villejean, Maurepas et Bréquigny

26.6.2026 - | Rennes Métropole

Le Conseil Citoyen, c'est quoi ?

C'est un collectif d'habitants, d'habitantes et d'acteurs qui s'engagent pour 2 ans à prendre la parole sur ce qu'il se passe au Blosne, à Cleunay, à Villejean, à Maurepas et à Bréquigny. Ces personnes participent directement aux réflexions qui concernent leurs quartiers, co-construisent des projets et sont reconnues comme expertes de leurs quartiers.

Le rôle du conseil citoyen est de proposer des idées auprès de la Préfecture et du Département d'Ille-et-Vilaine, de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes pour améliorer la qualité de la vie dans ces cinq quartiers.

Les Conseils Citoyens ont trois grands objectifs :

1 Donner la parole aux habitants et habitantes : permettre l'expression des besoins, idées et priorités.

2 Co-construire les projets : habitants, associations, acteurs locaux et institutions travaillent ensemble et sont associés à toutes les étapes. Renforcer la démocratie locale :

3 reconnaître les habitants et habitantes comme experts et expertes de leur quartier.

La composition du Conseil Citoyen

Renouvelé en 2025, le Conseil Citoyen compte aujourd'hui 50 participants et participantes dans le collège habitants, et 21 dans le collège d'acteurs (avec des personnes suppléantes).

Plus d'informations sur : [447996a8d38300a25e549b51e6532d9f723c2a05.pdf](https://presse.metropole.rennes.fr/agenda/2026/premiere-pleniere-du-conseil-citoyen-collectif-dhabitants-du-blosne-cleunay-villejean-maurepas-et-br)

<https://presse.metropole.rennes.fr/agenda/2026/premiere-pleniere-du-conseil-citoyen-collectif-dhabitants-du-blosne-cleunay-villejean-maurepas-et-br>